

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00586

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - FESTIVAL COURTS-CIRCUITS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231115-D20230058610

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - FESTIVAL COURTS-CIRCUITS

Saint-Etienne Métropole a mis en place un dispositif d'aides aux manifestations culturelles dans le cadre de sa politique d'attractivité. Les objectifs du dispositif sont de :

- favoriser le rayonnement du territoire et son attractivité culturelle ;
- faire valoir l'action de Saint-Etienne Métropole en lien avec les autres politiques publiques portées par la Métropole ;
- coordonner le dispositif en lien avec les communes de Saint-Etienne Métropole.

La Comédie de Saint-Etienne a sollicité Saint-Étienne Métropole pour un soutien à l'édition 2023 du festival Courts-Circuits. La Comédie de Saint-Étienne qui porte le festival a été auditionnée le 29 juin 2023 par un jury.

La manifestation Courts-Circuits, Rencontres Théâtrales de Saint-Étienne et de la Loire a été initiée par la nouvelle direction de La Comédie de Saint-Étienne, en partenariat avec Le Verso et la Ville de Saint-Étienne (La Comète) dans le cadre de sa politique de soutien à l'émergence pour valoriser les créations issues du territoire et leur dédier un temps et une visibilité accrue dans les saisons culturelles. C'est aussi l'occasion pour les compagnies de se rencontrer, de découvrir leurs travaux respectifs et d'inventer de nouveaux liens et de nouvelles solidarités.

Au vu du bilan très positif de la première édition, La Comédie de Saint-Étienne et ses partenaires ont souhaité impulser une seconde édition, qui se tiendra du 14 au 24 novembre 2023. Six spectacles sont d'ores et déjà programmés pour 31 représentations dans le cadre de la saison 2023/2024 de La Comédie, avec des propositions riches et très différentes les unes des autres.

Les partenaires d'ores et déjà identifiés pour l'édition 2023 du festival Courts-Circuits sur la Métropole sont : Le Théâtre du Parc (Andrézieux-Bouthéon), Le Sou (La Talaudière), La Trame (Sorbiers/Saint-Jean-Bonnefonds), La Buire (L'Horme), Le Centre Culturel de La Ricamarie.

Le budget prévisionnel global du festival est de 194 461 € ; la demande de subvention adressée à Saint-Étienne Métropole est de 50 000 €.

Au regard de l'attractivité et du rayonnement de ce festival, une subvention de 30 000 € est proposée au titre de l'année 2023. La convention prévoit des clauses spécifiques permettant d'ajuster le montant de la subvention en fonction des conditions dans lesquelles se dérouleront l'évènement ou en cas d'annulation voire de report du festival.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole à la Comédie de Saint-Etienne pour le « festival courts-circuits » à hauteur de 30 000 € ; ce montant pourra être modulé en fonction des conditions dans lesquelles le festival se déroulera ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre la Comédie de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre Politique culturelle : 6574 du budget Culture de l'exercice 2023.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait
La secrétaire de Séance,

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,

A black ink signature with a large, sweeping horizontal stroke and a vertical line crossing it.

Sylvie FAYOLLE